



L'élevage caprin

Hausse du coût des aliments, baisse du prix du lait :
des exploitations caprines à l'épreuve

En 10 ans, les exploitations caprines se sont spécialisées. Les efforts de la plupart des producteurs se sont concentrés sur les gains de productivité, notamment sur l'amélioration des performances laitières et sur l'efficacité du travail.

La production laitière caprine picto-charentaise a ainsi progressé de 37 % entre 2000 et 2010.

Toutefois, la baisse du prix du lait, l'augmentation des coûts de production, notamment des coûts d'alimentation des animaux, sont autant de facteurs susceptibles de fragiliser les structures.

En 2010, 6 exploitations sur 10 qui élèvent des chèvres en Poitou-Charentes ont fait de cet élevage leur spécialité. Plus des deux tiers de leur production brute standard (PBS) provient de cet atelier. En 2000, c'était un peu moins de la moitié.

Ces structures élèvent 79 % des chèvres picto-charentaises (66 % en 2000) et près du quart de l'effectif national.

C'est une caractéristique forte de la région. Aucune autre région française n'est, en effet, aussi spécialisée. En France, 34 % seulement des exploitations qui élèvent des chèvres s'appuient de façon majoritaire sur cet atelier.

Des structures spécialisées

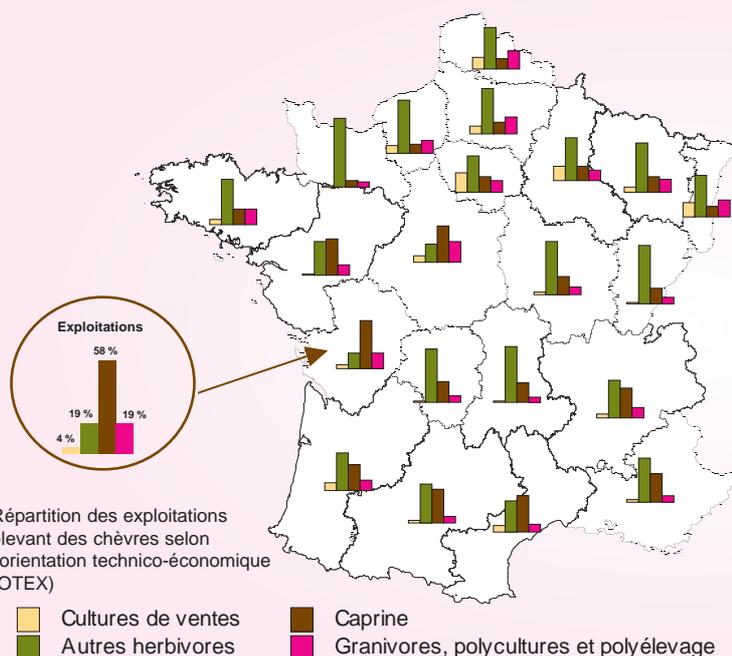
Ces structures spécialisées détiennent la majorité des grands troupeaux. Elles pèsent pour 88 % des élevages de plus de 250 chèvres et pour 92 % de ceux de 500 chèvres et plus.

Elles emploient en moyenne 2 actifs en équivalent temps plein (UTA) et le nombre de chèvres par UTA est de 136. Ce ratio est, en Poitou-Charentes, de 103 chèvres par UTA toutes exploitations élevant des chèvres confondues, contre seulement 39 chèvres par UTA pour l'exploitation caprine française.

Le reste du cheptel se répartit entre des exploitations spécialisées en élevage d'autres herbivores, bovins et ovins et des exploitations de polyculture-polyélevage. Les troupeaux y sont plus petits, 89 % d'entre eux comptent moins de 250 chèvres.

Enfin, quelques exploitations d'élevage caprin ont comme production majeure les cultures de vente. Pour 92 % d'entre elles, les troupeaux sont d'une taille inférieure à 100 chèvres.

Près de 3 exploitations sur 5 élevant des chèvres sont spécialisées



- **OTEX élevage caprin** : elle regroupe toutes les exploitations qui élèvent des chèvres et dont la plus grande part de la PBS provient de cet élevage.

- **OTEX élevage autres herbivores** : elle regroupe toutes les exploitations qui élèvent des chèvres et dont la plus grande part de la PBS provient de l'élevage d'herbivores hors spécialisation caprine (bovins lait, bovins viande, ovins).

- **OTEX granivores ou polyculture-polyélevage** : elle regroupe toutes les exploitations qui élèvent des chèvres mais dont la plus grande part de la PBS provient soit de l'élevage de granivores soit de différents ateliers de cultures et d'élevages associés sans dominance.

- **OTEX cultures de vente** : elle regroupe toutes les exploitations qui élèvent des chèvres et dont la plus grande part de la PBS provient des cultures de vente (grandes cultures, maraîchage, horticulture, viticulture, autres cultures permanentes et polyculture).

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Zoom sur ...

Les pratiques d'alimentation du troupeau caprin

97 % des exploitations élevant des chèvres, toutes OTEX confondues, ont acheté des concentrés en 2008

Les 4 premières régions caprines	Exploitations ayant acheté des fourrages déshydratés	Quantité de fourrages déshydratés par animal de souche (en kg)	Exploitations ayant acheté des fourrages grossiers	Quantité de fourrages grossiers par chèvre (en kg)	Exploitations ayant acheté des concentrés	Quantité de concentrés par chèvre (en kg)	Exploitations pratiquant l'affouragement en vert
Poitou-Charentes	27 %	183	22 %	211	97 %	400	7 %
Pays de la Loire	38 %	129	28 %	277	98 %	396	13 %
Rhône-Alpes	30 %	74	30 %	307	85 %	208	14 %
Centre	31 %	95	18 %	259	96 %	279	17 %
France	30 %	135	28 %	246	89 %	386	14 %

Source : Agreste - Enquête Bâtiments d'élevages 2008

Avec un assolement qui privilégie les cultures de vente, céréales et oléoprotéagineux, les exploitations caprines picto-charentaises ont peu recours au pâturage. Ainsi, en 2010, seules 16 % d'entre-elles, soit 8 % du cheptel, ont mis les animaux aux prés. Les exploitants, afin de couvrir

les besoins alimentaires de leurs troupeaux et maintenir une bonne production laitière, recourent le plus souvent à l'achat d'aliments, notamment des concentrés. Cette pratique tend à fragiliser les résultats économiques en cas de hausse des coûts d'alimentation.

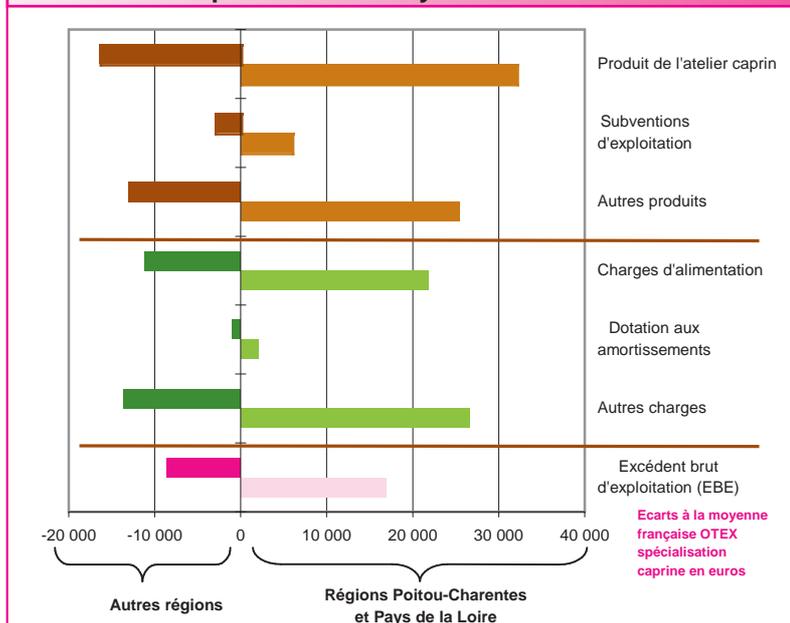
Repères

	Ensemble des exploitations élevant des chèvres (toutes OTEX)			Champ de l'étude (exploitations moyennes et grandes avec OTEX élevage caprin)		
	Poitou-Charentes	Pays de la Loire	Part nationale des 2 régions cumulées	Poitou-Charentes	Pays de la Loire	Part nationale des 2 régions cumulées
Nombre						
Exploitations	1 414	830	15 %	787	315	30 %
Caprins	447 623	164 206	44 %	358 874	126 245	48 %
Chèvres	299 975	114 278	43 %	236 020	88 947	46 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'analyse suivante a été menée à partir des données issues du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), sur le champ restreint des exploitations moyennes et grandes dont l'orientation technico-économique est l'élevage caprin. **Pour une meilleure représentativité des résultats, l'échantillon a été étendu aux exploitations de la région des Pays de la Loire.** Ces élevages ont des structures proches de celles des élevages picto-charentais, et leurs résultats économiques sont comparables

Des résultats économiques moyens par exploitation supérieurs à la moyenne nationale



Source : RICA 2010

Un résultat courant avant impôts 2010 inférieur à la moyenne régionale

En 2010, les exploitations à OTEX caprine de Poitou-Charentes et des Pays de la Loire enregistrent un résultat courant avant impôts moyen (RCAI) de 43 280 € contre 23 666 € pour les autres régions caprines.

Le RCAI est en nette progression au regard des années 2008 et 2009 en raison du rééquilibrage des aides PAC. Il est toutefois inférieur de presque 11 000 € à la moyenne régionale Poitou-Charentes, toutes productions confondues. Le RCAI moyen en Pays de la Loire est de 40 800 €, il est de 45 400 € en France.

Note de lecture : En 2010, les exploitations de Poitou-Charentes et Pays de la Loire ont un EBE moyen plus élevé de 17 000 € que la moyenne nationale et les autres régions inférieur de 8 000 €.

L'élevage caprin

Des charges d'alimentation lourdes

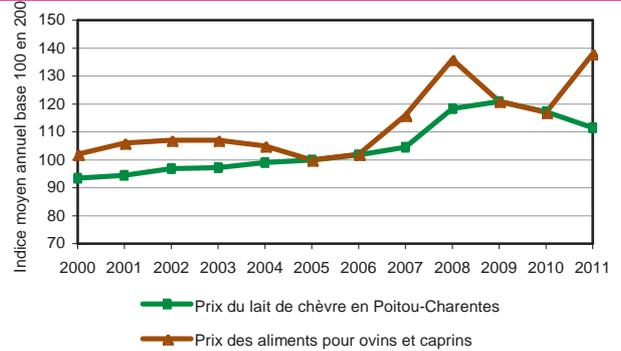
Ramenés à la chèvre, les résultats économiques sont à relativiser.

Les achats d'aliments grossiers, mais aussi et surtout les aliments concentrés, sont les dépenses qui pèsent fortement dans les charges totales des exploitations de Poitou-Charentes et Pays de la Loire.

En 2010, en moyenne 30 % des charges totales sont dues à l'alimentation. Dans certaines structures d'élevage hors-sol ou à très faible SAU, ce ratio est parfois bien plus élevé.

En 2008, année de flambée des prix des aliments du bétail, les charges d'alimentation représentaient, en moyenne, près du tiers des charges totales.

Coût des aliments en hausse, baisse du prix du lait : deux facteurs de fragilité



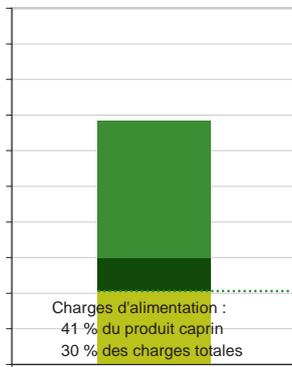
Sources : Agreste IPAMPA et SM Lait

Les résultats économiques par chèvre

Poitou-Charentes et Pays de la Loire

Charges d'exploitation par chèvre

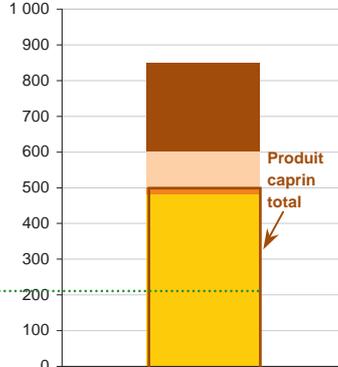
680 euros



- Autres charges
- Dotations aux amortissements
- Charges d'alimentation

Produits d'exploitation par chèvre

850 euros



- Autres produits
- Subventions d'exploitations
- Produit viande caprine
- Produit lait

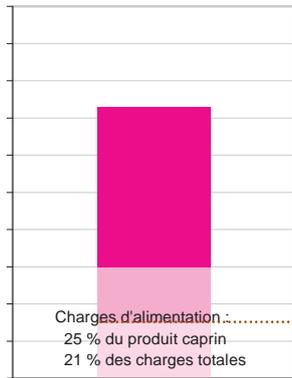
Charges d'alimentation :
41 % du produit caprin
30 % des charges totales

Produit caprin total

Autres régions caprines

Charges d'exploitation par chèvre

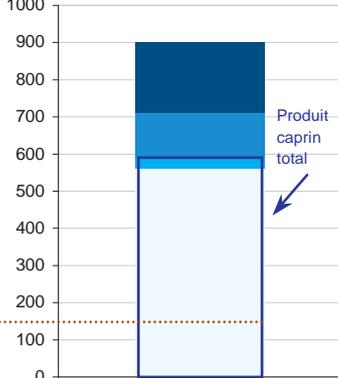
730 euros



- Autres charges
- Dotations aux amortissements
- Charges d'alimentation

Produits d'exploitation par chèvre

900 euros



- Autres produits
- Subventions d'exploitations
- Produit viande caprine
- Produit lait

Charges d'alimentation :
25 % du produit caprin
21 % des charges totales

Produit caprin total

Champ : exploitations avec une spécialisation caprine

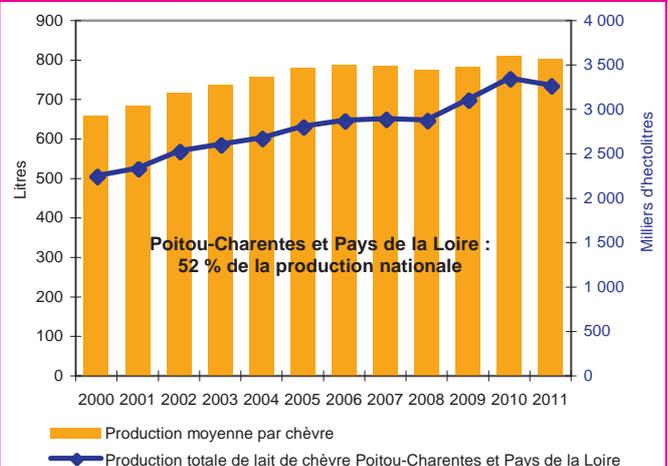
Source : Agreste RICA 2010

Le produit de l'atelier caprin des exploitations de Poitou-Charentes et Pays de la Loire, qui repose pour plus de 95 % sur la production laitière, pèse pour 59 % du produit brut total, contre 66 % dans les autres régions.

Le lait n'est pas valorisé de façon similaire. Ainsi, sur les 800 litres produits en moyenne, en 2010, par chèvre en régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire, 95 % sont livrés aux industries de transformation et valorisés à une hauteur moyenne de 630 € les 1 000 litres (valeur RICA).

Dans les autres régions, la production est plus faible (630 litres par chèvre) mais 69 % seulement partent vers la transformation industrielle. Les 1 000 litres sont valorisés pour 970 € de moyenne.

Des performances laitières en progression



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle définitive

Les élevages caprins en Poitou-Charentes en quelques chiffres ...

	Orientation technico-économique principale									
	Cultures de ventes		Caprine		Elevage d'autres herbivores		Elevages autres		Total	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre d'exploitations élevant des chèvres	49	132	808	1 087	261	571	265	560	1 383	2 350
Répartition des exploitations (%)	4	6	58	46	19	24	19	24	100	100
Nombre moyen de chèvres par exploitation	29	20	293	163	101	70	135	87	217	114
Effectifs en chèvres	1 401	2 623	236 580	176 835	26 334	39 711	35 660	48 483	299 975	267 652
Répartition des effectifs caprins (%)	1	1	80	67	8	14	11	18	100	100
Céréales et oléoprotéagineux moyenne (ha)	65	60	33	29	24	23	83	60	42	38
SAU moyenne (ha)	84	70	71	50	89	66	111	78	82	61
Surface fourragère moyenne (ha)	12	7	40	24	65	46	25	16	41	26
Superficie toujours en herbe moyenne (ha)	25	3	9	7	21	15	6	4	10	8
Prairie temporaire moyenne (ha)	5	1	18	10	31	22	11	6	19	11
Prairie artificielle moyenne (ha)	4	2	6	4	2	2	6	4	5	4
Nombre moyen d'UTA totales	1,5	1,3	2,2	1,8	2,1	1,8	2,0	1,8	2,1	1,8
Nombre de chèvres par UTA	18	15	136	92	48	38	69	49	103	65

Champ : ensemble des exploitations élevant des chèvres

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a **une activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)
- sa **gestion courante est indépendante** de toute autre unité.

■ **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. Celle-ci décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

■ **Le Résultat courant avant impôts (RCAI)** est la différence des produits, y compris les productions immobilisées et

stockées, et les charges courantes qui comprennent les charges calculées comme les amortissements. Ce résultat est lié aux activités courantes et financières d'une exploitation agricole. Il exprime une forme de revenu familial.

■ **L'Excédent brut d'exploitation (EBE)** est un solde intermédiaire de gestion qui ne tient pas compte des amortissements, des charges et des produits financiers. Engendré par la seule activité courante, il est indépendant des décisions du chef d'exploitation en termes d'investissement, de "gestion fiscale" ou de distribution de résultats dans le cas de sociétés. C'est l'indicateur clé pour mesurer l'efficacité économique liée au fonctionnement annuel de l'exploitation. Il permet de comparer les différentes activités économiques (agriculture, commerce, industrie).

Pour en savoir plus

Agreste Poitou-Charentes n° 18 - Septembre 2011 - " L'élevage en Poitou-Charentes "
 Agreste Poitou-Charentes n° 20 - Septembre 2011 - " RA 2010 Poitou-Charentes "
 Agreste Poitou-Charentes n° 12 - Mai 2012 - " L'élevage caprin "



Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Prix : 3,00 €

15, Rue Arthur Ranc BP 40537 86020 POITIERS CEDEX Tél. : 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12
 ■ Directeur de la publication : Alain MAURAND ■ Rédacteur : Emmanuel MARTIN
 ■ Composition : SRISE Poitou-Charentes ■ Impression : SSP Toulouse
 http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole ■ ISSN : 1282-2205 ■ © Agreste 2012